



FEU de la SAINT JEAN 18 juin 2022 - Pont de Chacé



Soirée dansante - Ambiance assurée par le Groupe Weekend
Embrassement à la tombée de la nuit
Buvette - Chichis
Apportez votre pique-nique à partir de 19h00
Apéro offert par le Comité des Fêtes de Chacé



A Bellevigne-les-Châteaux
samedi 25 juin 2022
Place du Collier Chacé dès 10 h

Feu d'artifice
EXPOSANTS
Renseignements au 02 41 52 97 23
ESPACE JEUX D'ARCADE

Soirée Paëlla sur réservation
A 20 H 30 CONCERT
Avec Christelle et Lolo !

NOUVEAU
Spectacles et chants par les Associations CHACÉ CROISÉ et VOCALISA initiation au Rubik' cube Expositions affiches et objets d'époque
Expo de véhicules YOUNG TIMERS

Soyez Fun et venez en tenue DISCO !



RÉSERVATION
des REPAS
du 8 JUIN AU
17 JUIN 2022
dans les MAIRIES
DÉLÉGUÉES
12,50 € par adulte
et **6,50 € par enfant de moins de 12 ans**



**Paiement et retrait des tickets
à la mairie déléguée de Chacé**

FEU d'ARTIFICE du 14 JUILLET

Le feu d'artifice sera tiré le **mercredi 13 juillet** à Saint Cyr-en-Bourg sur la plateforme de chez Robert & Marcel (près de la pesée et de la production).
Il n'est plus possible de tirer un feu d'artifice au stade pour des raisons de sécurité.

La retraite aux flambeaux partira à **21h30** de l'église

Possibilité de stationnement sur le site.
Buvette sur place.



CÉRÉMONIE au PONT de BAFFOU à BRÉZÉ

Le 27 août 1944 : les mines allemandes font cinq victimes innocentes au pont de Baffou. Depuis 1947, une cérémonie du souvenir à lieu en présence des familles, des anciens combattants, des élus et de la population.

RDV à 11h00, le **samedi 27 août 2022**,
face à la stèle commémorative (près du pont), pour un temps de recueillement.

Un verre de l'amitié sera servi à l'issue.

N'ATTENDEZ PAS les PREMIERS EFFETS des FORTES CHALEURS

Maux de tête **Crampes** **Nausées**
Protégez-vous ➔ **Rester au frais** **Buvez de l'eau**

En cas de malaise, appelez le **15**

Pour plus d'informations : **08 00 06 66 66**

Meteo.fr



La VIE ÉCONOMIQUE et SOCIALE des 3 COMMUNES de BELLEVIGNE-les-CHÂTEAUX dans les ANNÉES 60

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Vous avez des cartes postales, des photos, des vêtements, des outils, des cahiers, des livres, des menus, des boîtes, des calendriers, des disques ou autres objets de la vie courante des années 60.

Ne laissez pas les souvenirs du passé dans vos greniers. Faites un prêt aux organisateurs de la grande exposition sur les années 60, qui se tiendra prochainement sur votre commune.

Soyez le témoin de cette époque, n'hésitez pas, raconter votre vécu des années 60.

Vous recevrez le meilleur accueil dans la bibliothèque de votre choix.

Contactez nous aux heures d'ouverture : dans l'une des 3 bibliothèques ou dans l'une des 3 Mairies annexes.

Brézé

Mardi, mercredi et vendredi de 16h à 18h, au **02 41 51 62 07** (Mairie) - **bibliobreze@gmail.com**



Chacé

Mercredi, jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h, au **02 41 52 97 23** (Mairie) -

bibliotheque.chace@orange.fr



Saint Cyr-en-Bourg

Mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30, au **02 41 67 06 59** (direct) - **bibliostcyrenbourg@gmail.com**

La LOIRE S'INVITE à l'ÉCOLE de SAINT CYR-en-BOURG



Cette année, nous avons pour projet de découvrir la Loire, sa végétation et un animal qui a fait son retour dans notre région : le castor. Pour cela, deux sorties à la journée étaient prévues avec les membres du PNR (Parc Naturel Régional). Lors de la 1^{ère}, au mois de février, les « druides » nous avaient fait découvrir les lieux à travers nos sens : grâce à l'odorat et à la confection de parfums à base de plantes qui nous entouraient, par le toucher avec un parcours à l'aveugle, la vue avec la recherche de plantes qui peuvent servir aux druides pour se nourrir ou fabriquer des choses. Puis nous avons appris à reconnaître le castor et ses traces.

Les mois suivants, nous avons repris ce qui avaient été fait pour élargir nos connaissances. La 2^{ème} sortie fut également

très appréciée des élèves comme en témoigne l'écrit de Kiyane, élève de CE2 : « Nous sommes allés à Candes Saint Martin. Nous avons fait une dégustation de confitures : je me suis sentie comme une cheffe étoilée. Nous avons fait une chose, plutôt bu une potion et ça nous a fait (enfin, ça m'a fait) un effet magique. J'entendais mieux les oiseaux et je voyais plus de choses dans la nature. Puis nous avons fait du bateau, oui du vrai ! Trop bien ! J'ai adoré. Les dames étaient super sympas. Celle du bateau s'appelle Léa et la dame qui nous a fait goûter et découvrir la nature près de la Loire s'appelle Mélanie. »

Notre prochaine sortie aura lieu le 21 juin pour finaliser notre projet sur la biodiversité et le respect de l'environnement. Nous irons voir notre ruche et les abeilles à la Breille les pins.

Si vous souhaitez découvrir nos différents projets nous organisons, avec la commune, des portes ouvertes le **mardi 5 juillet** de 17h00 à 20h00.



ÉCOLE du CHAT PERCHÉ

Les projets se poursuivent à l'école du Chat Perché... En cette fin d'année scolaire, les différents projets pédagogiques vont mener vers deux sorties, liées à la poursuite de l'étude sur la biodiversité et le monde qui les entoure, avec le travail sur le patrimoine de Brézé.

Tous les élèves de l'école se rendront à la « Maison des abeilles » à la Breille les Pins au mois de juin afin de finaliser les découvertes du monde des abeilles et le métier d'apiculteur. Une ruche portant le nom de l'école a été décorée par les élèves puis installée sur le site de la Breille les Pins. Un pot de miel sera offert à chaque enfant.

Une 2^{ème} sortie est prévue à la ferme pédagogique d'Andard. Au programme de cette journée : découverte de la traite des vaches et transformation du lait en beurre, visite guidée de la ferme, mais également une activité ludique proposée aux enfants avec le « permis tracteur ».

Les élèves de Grande-Section et CP ont étudié l'histoire de l'école du Chat Perché et exposeront leurs travaux à la salle des fêtes de Brézé lors de l'exposition « Regard d'archives » organisée par l'Association Brézé Patrimoine du **15 au 19 juin**.

Les inscriptions pour la rentrée prochaine sont toujours ouvertes pour les élèves de petite section (enfants nés en 2019), ainsi que pour la toute petite section (enfants nés en 2020).

N'hésitez pas à contacter l'école pour toutes informations.

02.41.51.62.18 - ce.0491043t@ac-nantes.fr

La fête des écoles de Brézé et Saint Cyr-en-Bourg est prévue le vendredi 1^{er} juillet à 18h, sur le stade de Saint Cyr-en-Bourg

"LES PETITES CANAILLES" animation enfance AFRIEJ

L'accueil de loisirs change de locaux.

Installé depuis 15 ans à Artannes, le centre emménage définitivement sur la commune de Bellevigne-Les-Châteaux à Saint Cyr-en-Bourg, 46 rue de l'Hôpital.

"Les Petites Canailles" prendront possession des locaux de l'ancienne école maternelle rénovés par la commune.

Si vous souhaitez que vos enfants vivent une nouvelle expérience avec l'équipe pédagogique, les inscriptions sont désormais ouvertes.

Vous pouvez prendre RDV via le lien : <https://cally.com/p2xsbtby5p9hus5>, les mercredis à Artannes, les autres jours à Distré, au bureau de l'association.

Le jour du RDV se munir : des dates d'inscription, du dossier complété (possibilité de le remplir sur place), des vaccins, du justificatif CAF ou MSA, et d'un moyen de paiement (chèques, espèces, CESU ou ANCV).

Pour toutes autres questions merci de contacter le
06 06 48 08 22 ou animationenfance.afriej@gmail.com



Journée portes ouvertes de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)
et de l'école de Saint Cyr-en-Bourg,
mardi 5 juillet de 17h à 20h.

Fin des visites avec un verre de convivialité destiné aux utilisateurs de l'ALSH et
du groupe scolaire de Saint Cyr-en-Bourg/Brézé.



A la salle des Paillons de Chacé



Ces cours sont dispensés par un professeur diplômé et s'adressent
aux adultes (plusieurs niveaux sont proposés :
faux débutant à confirmé + groupe conversation)

Vous voulez apprendre l'anglais dans une ambiance détendue, alors
venez nous rejoindre à partir du 19 septembre prochain.



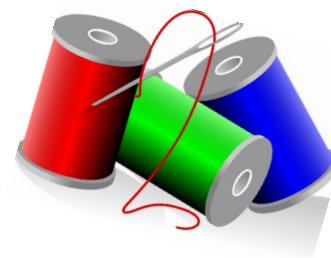
Afin de préparer au mieux notre rentrée, vous pouvez dès à présent nous contacter !

07 88 18 59 72

ASSOCIATION CÔTÉ FIL CÔTÉ CADRE

Le 7 juin 2022 s'est tenue l'Assemblée Générale.
Au cours de cette Assemblée Générale, le bureau a été renouvelé :

- Catherine POULIN, Présidente ;
- Dominique MARCHET, Vice-Présidente ;
- Marie-Christine MONOT, Trésorière ;
- Françoise CHAMPAGNE, Secrétaire.



Remerciements à Catherine, Sylvie et Annie pour leur travail au sein de l'association.
Présence le samedi 25 juin lors de la fête du Château à Chacé

L'ENTREPRISE SARL JEAN-LUC GUIOCHEAU devient la SAS GUIOCHEAU

L'entreprise GUIOCHEAU est installée dans la commune déléguée de Chacé (Z.I. rue du Docteur Weiss). Reprise individuelle depuis 1989 et en société en 1994, Jean-Luc GUIOCHEAU est la 3^{ème} génération familiale dans le bâtiment. Mais la retraite pour lui a sonné. Il laisse la place à Karine et Sébastien CHAUSSEPIED qui ont repris l'entreprise depuis 1^{er} mars 2022.

L'entreprise recrute des maçons et des tailleurs de pierre.
Contact au **02 41 52 99 32**



LOCATION LONGUE DURÉE de VÉLOS : AVAÉ - SAUMUR VAL DE LOIRE

28 place de la Gare de l'État, 49 400 Saumur
02 41 51 11 87 www.agglobus.fr
Flyers en Mairie

DOG ÉDUCATION SAUMUR

Éduquer votre chien, faire du sport avec votre chien, des problèmes avec votre chien ?

Une réponse : des moniteurs bénévoles diplômés

07 60 34 15 05

info@dogeducationsaumur.fr

<https://www.dogeducationsaumur.fr>



CLUB CYCLOTOURISME « La SAUMUROISE »

Le club organise le **17 juillet** une sortie vélo / tourisme / sport.

Départ de la cave coopérative de Saint Cyr-en-Bourg.

Pour cette journée, le club recherche des bénévoles.

Contact : **06 08 64 13 44**

**FÛTS DE BIÈRE OU
AUTRES CONTENANTS
SOUS PRESSION
INTERDITS**

**DANS LES BAGS
À ROULETTES**



**A DÉPOSER
EN DÉCHÈTERIE**

Séance du Conseil Municipal du 7 juin 2022

1°) Convention d'adhésion au service de médecine préventive de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire :

Le service de médecine préventive, constitué d'un médecin et d'une infirmière, permet d'assurer la surveillance médicale des agents (examens de pré-embauche, périodique, de reprise du travail,...) et de mettre en place des actions de prévention sur le lieu de travail des agents (visite des locaux, accessibilité, élaboration de fiches de risques professionnelles, conseils,...).

La convention a pour but de définir les modalités de fonctionnement du service et les obligations de chaque partie.

Le montant de l'adhésion est constitué d'un ticket d'entrée de 4 800 € pour les collectivités de 26 à 50 agents, et d'une facturation annuelle de 130 € par agent et par an. Cette adhésion sera effective à partir du 1^{er} juillet 2022.

2°) Décision modificative n°1, 2 et 3 sur le budget 2022 :

Un crédit de 5 200 € sera inscrit en section investissement au lieu d'être notifié en section de fonctionnement.

Il est nécessaire d'ouvrir un crédit en section investissement pour la régularisation des avances à ALTER CITÉ, pour le projet du Chemin des Peupleraies.

Une modification de fonction au compte d'investissement n° 2313 est nécessaire pour les dépenses de travaux de l'ALSH et de la maison de santé.

3°) Fête du Château :

A l'occasion de la fête du Château du 25 juin 2022, un repas est proposé au public (Paëlla + dessert) pour un montant de 12,50 € par adulte et 6,50 € par enfant de moins de 12 ans.

4°) Modification du Plan d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) :

Le Conseil Municipal approuve la modification du PLUI relative à une bande non constructive de 20m en bordure des parcelles viticoles et à l'implantation d'une pharmacie sur l'espace de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

5°) GrDF – Redevance 2022 :

Toute occupation du domaine public pour l'implantation de canalisations, pour le transport et la distribution de gaz, est soumise à une redevance communale.

Le territoire étant traversé par 16,306 km de réseaux, GrDF devra s'acquitter de 883 € pour l'année 2022.

6°) Maison de Santé Pluridisciplinaire :

Le Conseil Municipal valide le Dossier de Consultation des Entreprises pour les travaux de construction de la Maison de Santé. Le retour de l'appel d'offres a lieu le 4 juillet.

7°) Transport scolaire :

Le Conseil Municipal approuve la prise en charge totale des frais de transport entre les écoles de Brézé et Saint Cyr-en-Bourg pour l'année scolaire 2022-2023, soit 89,70 € par enfant.

8°) Restauration scolaire :

Afin de pallier à l'augmentation des coûts du repas de la société API et n'ayant pas fait évoluer ces derniers depuis janvier 2019, le Conseil Municipal décide d'appliquer les nouveaux tarifs ci-dessous à partir du 1^{er} septembre 2022 (+ 3%).

		Tarif réduit QF < 600	Tarif plein
Maternelles	Bellevigne-les-Châteaux	1,55 €	3,10 €
	Autres communes	3,10 €	3,40 €
Primaires	Bellevigne-les-Châteaux	1,60 €	3,20 €
	Autres communes	3,20 €	3,50 €
Adultes			5,20 €

Séance du Conseil Municipal du 7 juin 2022 (suite)

9°) Tarifs communaux :

Considérant que la salle de loisirs de Brézé a été entièrement rénovée, le Conseil Municipal décide de modifier les tarifs de location des salles :

TARIFICATIONS des SALLES de LOISIRS			1 jour		2 jours	
			Avec chauffage*	Sans chauffage	Avec chauffage*	Sans chauffage
HABITANTS de BELLEVIGNE-les-CHÂTEAUX	Vin d'honneur	Salle de loisirs de Brézé	55 €	40 €		
		Salle d'honneur du Château de Chacé				
		Salle parquetée de St Cyr-en-Bourg				
		Salle du Moutier de St Cyr-en-Bourg				
		Petite salle de Brézé				
	De 8h à 8h	Salle de loisirs de Brézé	200 €	175 €	400 €	350 €
		Salle parquetée de St Cyr-en-Bourg	125 €	100 €	250 €	200 €
		Salle du Moutier de St Cyr-en-Bourg	100 €	75 €	200 €	150 €
		Petite salle de Brézé	75 €	60 €		
	Manifestations lucratives	Salle de loisirs de Brézé	300 €	275 €	600 €	550 €
		Salle parquetée de St Cyr-en-Bourg	275 €	250 €	450 €	400 €
		Salle du Moutier de St Cyr-en-Bourg	250 €	225 €	400 €	350 €
	ASSOCIATIONS et ENTREPRISES COMMUNALES	Salle de loisirs de Brézé	Manifestations : GRATUIT 1 fois /an Tarifs « Habitants » pour les manifestations suivantes Réunions et AG : GRATUIT			
Salle parquetée de St Cyr-en-Bourg						
Salle du Moutier de St Cyr-en-Bourg						
Petite salle de Brézé						
Salle d'honneur du Château de Chacé						
HORS BELLEVIGNE -les-CHÂTEAUX	Vin d'honneur	Salle de loisirs de Brézé	55 €	40 €		
		Salle parquetée de St Cyr-en-Bourg				
		Salle du Moutier de St Cyr-en-Bourg				
	De 8h à 8h	Salle de loisirs de Brézé	300 €	275 €	600 €	550 €
		Salle parquetée de St Cyr-en-Bourg	225 €	200 €	450 €	400 €
		Salle du Moutier de St Cyr-en-Bourg	200 €	175 €	400 €	350 €

* Période de chauffage du 1^{er} octobre au 15 avril

Forfait de 60 € pour la location de vaisselle pour 200 convives à la salle de loisirs de Brézé et un forfait « casse » de 10 € à partir de 5 éléments cassés ou manquants.

	Caution locaux	Caution ménage
<i>Salle des loisirs de Brézé</i>	400 €	200 €
<i>Petite salle de Brézé / Salle d'honneur du Château de Chacé</i>	200 €	100 €
<i>Salle parquetée / Salle du Moutier de Saint Cyr-en-Bourg</i>	300 €	200 €

Séance du Conseil Municipal du 7 juin 2022 (suite)

10°) Attribution des subventions :

Considérant que les activités conduites par les associations sont d'intérêt local, il est proposé de verser les subventions ci-dessous :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2022	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2022
APE Chacé	500 €	Côté Fil Côté Cadre	200 €
APE Brézé/Saint Cyr-en-Bourg	500 €	AFRIEJ	300 €
OGEC Saint Vincent	2 950 €	Harmonie	1 800 €
Saint Cyr Animation	200 €	Vocalisa	750 €
Club Alpin Français de Saint Cyr	500 € + 500 € (à titre exceptionnel)	Club de rencontres de Saint Cyr	270 €
		Boule de Fort « La Renaissance » Brézé	450 €
Art peinture pastel	100 €	Boule de Fort « La Renaissance » Saint Cyr	450 €
Badminton Chacé-Varrains	125 €	Boule de Fort « Les Amis Réunis » Chacé	450 €
Brézé Cyclo Marche	220 €	Société de Chasse Brézé	300 €
Brézé omnisports Judo	800 €	Société de Chasse Chacé/Varrains	150 €
Brézé Patrimoine	100 €	Société de Chasse Saint Cyr	300 €
Chacé Croisé Théâtre	400 €	Tennis Club	300 €
Club Primevère	160 €	Tennis de table Chacé / Varrains	310 €
Le Temps Retrouvé	460 €	Tennis de table de Bellevigne	500 €
Comité des Fêtes de Chacé	600 €	MAM « Aux Couleurs de l'Enfance »	200 €
TOTAL			14 995 €
ORGANISMES EXTRA COMMUNAUX			
ADMR, AFM, ADAPEI 49, ANJOU MUCO, Banque Alimentaire, France Alzheimer 49, Les Restos du Cœur, Lutte contre le Cancer, Prévention Routière, Sclérose en Plaques, Secours Catholique, Vie Libre, Habitat Solidarité, France Victimes 49, L'Outil en Main Saumur			4 689 €
TOTAL			19 684 €

Dates à retenir

- ◆ 15 au 19 juin : 10h-12h / 14h-18h -Expo « Regards d'archives » - Association Brézé Patrimoine - Salle des fêtes de Brézé
- ◆ 15 au 25 juin : Expo du concours photos à la Mairie de Chacé
- ◆ 18 juin : 18h30 - Conférence « Brézé raconté » - Association Brézé Patrimoine - Salle des fêtes de Brézé
- ◆ 18 juin : Feu de la Saint Jean - Comité des fêtes de Chacé - Pont de Chacé
- ◆ 24 juin : Fête de l'école Louis Robineau – Place du Collier
- ◆ 25 juin : Fête du Château - Chacé
- ◆ 25 juin : Expo photos et remise de prix du concours photos - Chacé
- ◆ 1^{er} juillet : 18 h - Fête de l'école Brézé/Saint Cyr-en-Bourg - Stade de Saint Cyr-en-Bourg
- ◆ 5 juillet : 17h à 20h - Porte ouverte école et ALSH de Saint Cyr-en-Bourg
- ◆ 13 juillet : 22h30 - Retraite aux flambeaux - Place de l'église à saint Cyr-en-Bourg
- ◆ 13 juillet : Feu d'artifice sur le site de La Perrière à Saint Cyr en-en-Bourg (Plateforme de la cave Robert et Marcel)

Prochain Conseil Municipal le 4 juillet 2022 à 18 h 30

Envoyer vos articles en format WORD et vos photos en pièce jointe avant le 1^{er} juillet 2022 à

accueil.breze@bellevigne-les-chateaux.fr

Objet « gazette »

Pensez à consulter les panneaux d'informations